

Mercredi 6 mai 2020

Relever la justice : l'affaire de tous, un effort collectif, une unité à construire

Le confinement et la crise sanitaire ont révélé une fois encore les extrêmes fragilités de notre système judiciaire et l'indifférence du gouvernement pour ce qui constitue pourtant l'un des piliers de notre État de droit.

Alors qu'ailleurs en Europe, les acteurs de justice ont été déclarés « travailleurs clés », en France, la justice ne fait pas partie des « chantiers prioritaires » du gouvernement pour le déconfinement. Aucune protection particulière, aucun moyen supplémentaire n'ont été attribués aux « métiers de la démocratie » que sont les professions du judiciaire : magistrats, greffiers, fonctionnaires de justice, avocats...

Il faut le dire, nous nous sommes tous retrouvés seuls pour faire face à l'urgence sanitaire.

Seuls avec « les moyens du bord ». Avec le minimum d'instructions nationales, avec les maigres ressources disponibles localement, avec un outil informatique défaillant, avec des protections sanitaires indigentes...

Si la justice ne s'est pas complètement arrêtée, c'est uniquement grâce à la volonté et l'engagement de tous ses acteurs. L'implication des chefs de juridiction, la conscience professionnelle des magistrats et des greffiers, l'énergie du désespoir des avocats.

La continuité du service public de la justice a tenu à ce prix, payé par tous les acteurs de justice.

Face à ce stress sans précédent, la tentation a pu émerger ici ou là, marginalement, de nous mettre en cause les uns les autres.

C'est une erreur.

Les dysfonctionnements de la justice, nous les subissons tous.

Ils ne proviennent ni de l'absence de zèle de tel ou tel, ni de la grève des avocats.

Ils trouvent leur source dans une politique réitérée depuis des années de gestion financière de ce service public qui a eu sur nos tribunaux les mêmes effets que celle menée sur les hôpitaux.

Face à ce défi, ne nous trompons pas de combat. Unissons nos voix et nos énergies. Les avocats ont besoin des magistrats, des greffiers, des fonctionnaires de justice. Les fonctionnaires de justice et les juges ont besoin des avocats. La grande famille judiciaire doit rester unie et ne pas se laisser tenter par des disputes inutiles et d'une autre époque.

À nous de faire valoir, ensemble, ce que nous voulons pour nos tribunaux demain. À nous de

nous unir pour réclamer la fin d'une politique de pénurie et une vraie justice accessible par tous nos concitoyens.

Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux ; **Hélène Fontaine**, vice-présidente de droit, présidente de la Conférence des bâtonniers ; **Nathalie Roret pour le bâtonnier de Paris**, vice-président de droit ; **Catherine Jonathan-Duplaa**, vice-présidente ; **Jean-Luc Forget**, vice-président ; **Christian Leroy**, trésorier ; **Élodie Mulon**, secrétaire du bureau ; **Régine Barthélémy**, **Matthieu Dulucq**, **Catherine Gazzeri**, **Christophe Thévenet**, membres du bureau.

RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)



+33 (0)1 53 30 85 60



Nous contacter par mail



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner des flashs info, suivez ce lien](#)